

M. l'Orateur: La motion proposée par le député de Notre-Dame-de-Grâce aux termes de l'article 43 du Règlement requiert le consentement unanime de la Chambre.

Des voix: D'accord.

Une voix: Non.

M. l'Orateur: Il n'y a pas consentement unanime.

Une voix: Qui a dit non?

M. Bell: Monsieur l'Orateur, je voudrais invoquer le Règlement.

M. l'Orateur: Le député invoque le Règlement.

M. Bell: Monsieur l'Orateur, pour éviter tout malentendu sur ce point et compte tenu des difficultés que nous avons eues dernièrement, je propose qu'il soit consigné au hansard que c'est le premier ministre (M. Trudeau) qui a dit non.

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, c'est complètement faux. Je n'ai pas fait le moindre commentaire. Le député est...

Une voix: Êtes-vous prêt à soutenir cela?

M. Bell: Quel est le larbin qui a parlé pour vous?

QUESTIONS ORALES

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LES ENTRETIENS CANADO-AMÉRICAINS AU SUJET DE L'ACCORD SUR L'AUTOMOBILE—LA QUESTION DES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre. Hier, le ministre du Revenu national aurait déclaré que le gouvernement canadien est prêt à reprendre à tout moment les entretiens avec les États-Unis au sujet de l'accord sur l'automobile et l'a fait savoir aux autorités américaines. Le premier ministre dira-t-il à la Chambre si cette déclaration correspond à la politique gouvernementale et si l'on en a effectivement informé les autorités américaines?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Oui, monsieur l'Orateur, il s'agit d'une déclaration de politique du gouvernement. Le ministre a précisé dans son discours que les discussions se poursuivaient lorsque le président Nixon a annoncé ses mesures à la mi-août et que nous avons toujours dit que nous sommes disposés à poursuivre ces entretiens. Nous avons précisé que les discussions sur l'accord sur l'automobile n'avaient, pour nous, aucun lien avec la question de la surtaxe. Elles étaient déjà commencées et nous estimons qu'elles pourront se poursuivre n'importe quand.

L'hon. M. Stanfield: Je me demande, à la lumière de la réponse du premier ministre, s'il pourrait expliquer à la Chambre comment il peut concilier le fait que nous sommes disposés à poursuivre nos entretiens avec les États-Unis à ce sujet, et le message que le gouvernement a envoyé aux États-Unis selon lequel il n'est pas prêt pour le moment à reprendre les entretiens sur la politique en

matière d'énergie parce que ses ministres et ses hauts fonctionnaires sont trop occupés?

M. l'Orateur: A l'ordre. J'ai quelques réserves quant à la forme de la question et à la manière dont elle est posée par l'honorable chef de l'opposition. Je crois réellement qu'il n'est pas permis à l'honorable député de demander au gouvernement comment il peut concilier une déclaration avec une autre. Cela tournerait évidemment au débat. La question pourrait sans doute être posée autrement.

• (11.40 a.m.)

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, puisqu'il semble y avoir divergence de vues, le premier ministre pourrait peut-être nous exposer brièvement la prise de position du gouvernement.

Le très hon. M. Trudeau: Le gouvernement est d'avis que nous ne pouvons tout faire à la fois. Dans ce cas-ci, les entretiens au sujet de l'accord sur l'automobile avaient commencé, ils étaient déjà en train et du côté des fonctionnaires comme de la ligne de conduite, nous sommes prêts à les poursuivre. Par contre, dans le cas de l'énergie, nous ne sommes pas disposés à poursuivre les pourparlers car nous n'avons ni les ressources ni le personnel voulus ni le temps nécessaire pour en arriver à une décision. Des discussions à fond s'imposent de ce côté, selon nous.

L'hon. M. Stanfield: Le premier ministre soutient-il, comme le ministre du Revenu national, que les entretiens au sujet de l'accord sur l'automobile n'ont aucun rapport avec la surtaxe? Ne faut-il pas déduire logiquement que le refus du gouvernement de poursuivre les entretiens sur la question de l'énergie ont un rapport avec la surtaxe?

Le très hon. M. Trudeau: Non, monsieur l'Orateur.

L'ACCORD CANADO-AMÉRICAIN SUR L'AUTOMOBILE—LA POLITIQUE QUANT AUX GARANTIES ET À LA TENEUR EN ÉLÉMENTS CANADIENS

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au ministre de l'Industrie et du Commerce. Étant donné l'incertitude constante qui caractérise la position du gouvernement relative à l'accord sur l'automobile, le ministre pourrait-il envisager de faire au début de la semaine prochaine une déclaration sur la politique du gouvernement relative à l'industrie automobile et donner des éclaircissements sur deux points particuliers. Premièrement, pourrait-il indiquer les intentions du gouvernement concernant les garanties qui existent déjà dans le cadre de l'accord sur l'automobile. Deuxièmement, pourrait-il indiquer à la Chambre si oui ou non le gouvernement a l'intention de préciser aux Américains que tant que les modalités de l'accord sur l'automobile ne prévoient pas un niveau minimum de 100 p. 100 de valeur ajoutée à la teneur en éléments canadiens des voitures nord-américaines vendues dans ce pays, nous ne serons pas satisfaits.

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, je crois que l'attitude prise par le gouvernement en ce qui concerne l'accord sur l'automobile est bien claire. Nous avons dit aux États-Unis que nous étions disposés à en discuter n'importe quand. En fait, l'accord le prévoit lui-même, de sorte que notre attitude n'a rien d'inquiétant. En ce qui concerne les garanties, le premier ministre ainsi que moi-même et d'autres ont redit que c'était là des questions à discuter, que ce